

Conseil départemental de la Somme

Profil de poste

Intitulé du poste : Responsable territorial(e) autonomie

Statut : Filière administrative ou médico-sociale - Catégorie A – Cadre d'emplois des attachés territoriaux, des conseillers territoriaux socio-éducatifs ou des cadres de santé territoriaux

Mission principale :

Sous l'autorité hiérarchique du directeur de territoire, le ou la responsable territorial autonomie contribue à l'élaboration et à la mise en œuvre sur le territoire de la politique en faveur des personnes âgées et handicapées, en lien avec la direction de l'autonomie. Il ou elle contribue à l'application des orientations départementales et au suivi des dispositifs sur le territoire. Il ou elle exerce son activité en relation avec les cadres et les professionnels médico-sociaux du territoire et l'ensemble des partenaires dans le cadre de la mise en œuvre de l'action sociale départementale déconcentrée. Il ou elle est le supérieur hiérarchique de l'équipe autonomie du territoire. Il ou elle a délégation de signature et fait partie de l'équipe de direction du territoire.

Localisation du poste : Direction Générale Adjointe Solidarités et Insertion – Siège du Territoire Picardie Maritime – 2 Rive Droite de la Somme 80100 ABBEVILLE

Groupe de fonctions IFSE : Catégorie 3A pour les cadres de santé et 2A pour les attachés territoriaux, des conseillers territoriaux socio-éducatifs - groupe 2A4h

Activités :

Contribution à l'élaboration et la déclinaison territoriales des orientations départementales

- Participer aux réflexions visant à l'élaboration et la déclinaison de la politique départementale d'autonomie des personnes âgées et handicapées
- Participer à la mise en œuvre des schémas et documents cadres en matière d'autonomie,
- Participer à l'observatoire des besoins sociaux
- Conduire l'évaluation de la politique d'autonomie des personnes sur le territoire (rapport d'activité, tableaux de bord...)
- Contribuer, avec les autres cadres du territoire, à la définition d'une déclinaison territoriale du projet stratégique de la collectivité dans le domaine des solidarités

Mise en œuvre de la politique de l'autonomie des personnes sur le territoire

- Analyser et mettre en lien le besoin des usagers et la mobilisation des outils et dispositifs pour y répondre
- Garantir l'accès aux droits
- Garantir la cohérence des parcours des usagers
- Garantir la conformité des actes et actions mis en place avec le cadre législatif et réglementaire ainsi qu'avec les procédures internes
- Valider les plans d'aide et de compensation, les notifications et les certificats administratifs dans le respect des dispositifs réglementaires et des référentiels nationaux et internes APA et PCH
- Dans le cadre du contrôle des établissements, des services d'aide à domicile, des accueils familiaux, en lien avec la direction de l'autonomie, apporter des informations sur la qualité des prises en charge dans les lieux d'accueil et à domicile
- Alerter le Directeur de territoire sur les situations complexes

- Accompagner techniquement les équipes dans la prise en charge et l'évaluation des situations qui relèvent de la vulnérabilité
- Valider les évaluations et écrits professionnels qui relèvent du champ de la vulnérabilité
- Assurer le rôle de correspondant sur la thématique handicap et insertion professionnelle en transversalité avec la MDPH
- Coordonner et contribuer à l'évaluation des actions de prévention de la perte d'autonomie soutenues par la Conférence des financeurs sur le territoire

Pilotage de l'équipe autonomie des personnes âgées et des personnes handicapées

- Encadrer l'équipe autonomie des personnes âgées et des personnes handicapées
- Informer et accompagner l'équipe dans la mise en œuvre des orientations et projets de la collectivité
- Organiser l'activité des équipes et garantir la continuité de service
- Garantir l'application des procédures départementales
- Mettre en œuvre sur le territoire les procédures métier et garantir l'harmonisation des pratiques au sein de l'équipe autonomie
- Piloter et animer des réunions d'équipe
- Piloter, suivre et évaluer l'activité de l'équipe
- Accompagner l'équipe dans l'informatisation des données et la dématérialisation des procédures

Gestion des ressources humaines

- Participer, avec le directeur de territoire, au recrutement des professionnels pour son secteur d'activité
- Valider les demandes d'absences (congrés, temps partiels, formation...)
- Assurer les entretiens professionnels individuels annuels des agents placés sous sa responsabilité hiérarchique et proposer au Directeur de territoire les perspectives d'évolution de carrière, (avancement, promotion interne, évolution des missions, accompagnement à la mobilité...)
- Mener les entretiens professionnels individuels de mobilité (EPI mobilité)
- Rédiger les rapports sur la manière de servir des agents placés sous sa responsabilité
- Accompagner les agents dans le développement de compétences (plan de formation)
- Garantir l'application du règlement intérieur de la collectivité et des dispositions réglementaires en matière de santé et sécurité au travail
- Anticiper, repérer et gérer les situations conflictuelles et alerter le Directeur de territoire

Gestion des ressources et des moyens

- Recenser, en complémentarité avec le directeur de territoire et les responsables territoriaux, les besoins prévisionnels du territoire
- Assurer la bonne gestion des différentes enveloppes territorialisées et autres enveloppes de la DGA SI en matière de ressources et de moyens conformément aux montants et aux procédures définis par la collectivité (formation, fournitures, papier, impressions, affranchissement...)
- Mettre en place et compléter des tableaux de suivi de la consommation de ces enveloppes à destination du Directeur de territoire et de la Direction générale
- Contribuer à la bonne exécution du budget de l'autonomie, dans le cadre des crédits annuels validés par l'assemblée départementale, en lien avec la Direction de l'autonomie
- Réaliser et transmettre les bilans financiers au Directeur de territoire, aux Directeurs centraux et à la DGA SI

Animation d'un réseau partenarial

- Être l'interlocuteur privilégié des partenaires à l'échelle territoriale et animer le réseau partenarial dans le domaine de l'autonomie
- Organiser l'information des partenaires sur les politiques départementales d'autonomie des personnes, les dispositifs adoptés et les ressources existant sur le territoire
- Participer à l'élaboration de conventions avec les partenaires et en assurer le suivi et l'évaluation en lien avec la Direction de l'autonomie des personnes âgées et handicapées
- Animer et/ou participer aux commissions partenariales\$

Participation à l'équipe d'encadrement du territoire

- Participer aux réunions d'encadrement du territoire
- Partager des informations sur la thématique autonomie
- Rendre compte régulièrement au Directeur de territoire de l'activité de l'équipe autonomie et des besoins des publics
- Participer à la réflexion collective de l'équipe d'encadrement du territoire sur les problématiques institutionnelles notamment organisationnelles
- Accompagner ou piloter les projets d'actions collectives mobilisant les équipes du territoire, notamment destinées aux personnes âgées et handicapées et à leurs familles ainsi qu'aux aidants
- Répondre aux demandes d'intervention dans le respect des délais

Veille

- Se tenir informé(e) de l'évolution réglementaire et technique du domaine d'activité

Environnement du poste :**Situation relationnelle du poste :**

Relations hiérarchiques : le ou la responsable territorial(e) autonomie est placé(e) sous l'autorité du directeur de territoire qui fixe ses objectifs, procède à son évaluation et définit, en collaboration avec lui ou elle, son plan de formation. Il ou elle lui rend compte régulièrement de son activité et des problématiques rencontrées.

Relations fonctionnelles :**Internes :**

- Avec les responsables territoriaux du territoire et les responsables territoriaux autonomie des autres territoires
- Avec les responsables de pôle et les cadres de la Direction de l'autonomie des personnes âgées et des personnes handicapées
- Avec les équipes autonomie du territoire

Externes :

- Avec la MDPH
- Avec les partenaires institutionnels et associatifs en charge de l'autonomie (ARS, MSA, CARSAT, structures hospitalières, services à domicile, etc.)

Contraintes du poste :

- Déplacements fréquents au sein du territoire et à Amiens
- Disponibilité requise

Compétences requises :

- Permis B

Connaissances :

- Maîtrise de la technicité du domaine d'activité particulièrement sur le champ de la prestation APA et PCH
- Connaissance des acteurs du secteur sanitaire, social et médico-social
- Connaissance de l'organisation et du fonctionnement des Conseils départementaux
- Connaissance des établissements et services dédiés aux personnes âgées et handicapées
- Connaissance de l'aide sociale départementale
- Connaissance des dispositifs de maintien à domicile des personnes âgées et handicapées
- Maîtrise des méthodes d'animation d'équipes
- Maîtrise de la méthodologie de projet
- Maîtrise des outils bureautiques et métier

Aptitudes professionnelles :

- Capacité d'analyse et de synthèse
- Aptitude à l'organisation et à la coordination
- Capacité d'animation de réunions
- Capacité de négociation avec les partenaires
- Aptitude au travail en réseau
- Capacités rédactionnelles
- Capacité à être force de proposition

Comportements professionnels – motivations :

- Sens de la qualité du service offert au public
- Sens du travail en équipe
- Rigueur et méthode
- Excellent relationnel
- Écoute
- Dynamisme
- Réactivité
- Autonomie
- Devoir de réserve
- Disponibilité
- Discrétion
- Adaptabilité

Les candidatures (CV et lettre de motivation) doivent être transmises via le formulaire de candidature en ligne avant le 9 mai 2025.